

En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Mars 2017 • #61

Le CCAS : La porte d'entrée de la solidarité



© Association Forme et bien-être

Dossier p.9

L'action sociale à Bruyères-le-Châtel

Vie locale p.16

Elections 2017

Bruyères
LE CHÂTEL

4

ACTU EN IMAGES

Ateliers de Noël
Galette des anciens

ACTU TRAVAUX

Centre village
Réaménagement paysager

ACTU

Lutte contre les constructions sans autorisation

: actu



9

DOSSIER

L'action sociale à Bruyères-le-Châtel

: dossier

12

SOLIDARITÉ

Séjour intergénérationnel
Agenda

: solidarité

13

CULTURE

Salon du livre de jeunesse
Agenda culturel

: culture

14

ENFANCE ET JEUNESSE

«Portail famille»
Bourse au permis
«4 élans pour l'Ent'Raid»

: enfance et jeunesse

EXTRAIT DU DISCOURS DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ :

“ Mesdames, Messieurs, chers amis,

Mon équipe et moi-même sommes très heureux de vous accueillir ce soir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2017. Des satisfactions personnelles, professionnelles, de l'amour, toujours, et la santé pour travailler et profiter. Profiter de la vie, de vos proches, soutenir et accompagner ceux qui sont en danger, combattre les inégalités, s'investir au quotidien, défendre les biens communs, la santé, l'éducation, la liberté.

Se déconnecter de la réalité par la lecture, la peinture, la nature et la culture. Et la culture dans notre commune c'est aussi le festival « de Jour // de Nuit ».

Aujourd'hui c'est un festival mixte : dehors et de nuit. Occasion rêvée pour se confronter au réchauffement de la planète et se retrouver pour partager un vin chaud.

Occasion pour valider la citation de Stephen King: « *Faire pipi dehors est une des joies de la vie à la campagne, un vrai moment de poésie* ».

J'ai souhaité coupler cette cérémonie des vœux avec l'inauguration de ce lieu, baptisé la Lisière, qui sera un lieu incontournable de la fabrique culturelle en Ile-de-France dans un futur proche. La Lisière, drôle de nom...pour un lieu de culture.

La Lisière c'est un lieu calme, au milieu du vacarme, du Djihad et des armes ou survit la culture, l'humour, la nature.

Un espace entre « San Francisco et Bruyères » pour le calcul. Un espace entre « Ville et Campagne » pour la culture.

Entre ville et campagne c'est le slogan de Cœur d'Essonne.

Entre l'urbain et le rural c'est toujours la même histoire : la ville envit la campagne et la campagne envit la ville, avec un point qui nous lie : les baisses de dotations.

411 184 € de dotation globale de fonctionnement en 2014, 357 656 € en 2015, 293 398 € en 2016. Une perte de 117 786 € soit 29% en 2 ans. Pour combler cette somme il aurait fallu augmenter les impôts locaux d'environ 12%.

Pourtant en 2016 nous avons réussi à baisser la taxe d'habitation de 2%. 2% ce n'est rien mais si l'on y ajoute les 12% de non augmentation, c'est beaucoup. Gérer une commune c'est aussi faire preuve d'honnêteté et l'honnêteté c'est aussi de remercier ceux qui nous ont aidés.

16

VIE LOCALE

Élections 2017
Carte Nationale d'Identité

: vie locale

17

ASSOCIATIONS

Forme et Bien-Etre
NRNT !
Culture Sans Frontières

: associations

18

: tribunes

Cœur d'Essonne a versé en 2016 une dotation de solidarité communautaire de 80 109 € et a pris en charge le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales pour 19 096 € soit un global de 99 205 € nous permettant de combler 84 % du désengagement de l'Etat.

2016, première année de fonctionnement pour Cœur d'Essonne. Mais déjà la signature d'un Contrat d'Intérêt National (CIN) pourvoyeur de fonds pour le développement de la base aérienne de Brétigny et du Campus Ter@tec, une promesse de 3 000 emplois dans les 2 ans qui viennent et le démarrage d'un projet agriculture bio qui aura des répercussions bien au-delà de notre territoire par son modèle économique.

2017, c'est un discours de mi-mandat. Troisième mi-mandat pour moi.

En décembre 2014, acquisition de cet espace de 94 hectares rendue possible par une décision visionnaire de 2007 le classant en Espaces Naturels Sensibles. Sans cette délibération nous ne serions pas ici. Des remerciements au Conseil départemental et au Conseil régional qui ont participé activement et financièrement pour que ce lieu devienne un lieu public.

Un achat qui a particulièrement chamboulé le début de notre troisième mandat. Après des centaines d'heures de réflexion et de réunions, nous pouvons vous dévoiler aujourd'hui le « projet bruyérois » porté essentiellement par les élus de la liste majoritaire « Donnons des couleurs à Bruyères ».

À ceux qui ont dit lors de notre premier Plan Local d'Urbanisme : No, you can't. Je réponds : Yes, we did. Bruyères était, il y a quelques années, un village avec en son cœur la mairie et les écoles comme beaucoup de communes françaises. Aujourd'hui une commune périurbaine, avec une collectivité innovante qui fait la promotion de solutions nouvelles en matière d'urbanisme, d'emplois, de services, de consommation, de mobilité et de citoyenneté. Un projet politique qui jette les ponts vers un avenir nouveau et une proximité retrouvée.

Avant-hier, la construction d'une poste, l'agrandissement et la rénovation de l'Espace BLC, la création d'un accueil de loisirs maternel.

Hier, l'installation de 227 logements sociaux dont une résidence pour personnes âgées, la construction des équipements sportifs ou encore l'agrandissement et la rénovation de la crèche. Et puis l'arrivée d'un hôtel d'entreprises, la mise à disposition de jardins familiaux, d'aires de jeux, city-park, skate-park, les rénovations et les enfouissements des réseaux rue Tatin et de l'Eglise.

Aujourd'hui, la construction d'un pôle éducatif de 23 classes et de 120 places pour l'accueil de loisirs, le démarrage de la ZAC de la Croix de l'Orme, la réalisation de l'assainissement collectif du hameau d'Arpentey et des commerces de proximité au centre du village.

En 2003 avec le pôle de compétitivité, c'est l'économie qui a allumé notre commune.

Depuis 2014 et l'achat du château et du parc, c'est la culture qui éclaire notre avenir.

Demain Bruyères s'articulera autour de trois pôles, un central et un à chaque extrémité du village. Le pôle « équipements sportifs et éducatifs », le pôle « administration et services de proximité » et le pôle « loisirs et développement économique », où nous sommes aujourd'hui.

La Lisière c'est une entreprise de BTP (Bonheur, Travail, Proximité) qui au lieu d'avoir une centrale de bitume a une fabrique de culture. Comme le BTP, elle a l'art de la rue.



Ce qui compte, c'est l'inventivité, la disponibilité, la débrouille, l'envie et la générosité. Ces valeurs sont ancrées chez nos deux partenaires privilégiés, créateurs de ce lieu, **Alexandre Ribeyrolles**, directeur

de la Constellation et **Jean-luc Langlais**, président de la Lisière. Le bilan 2016 pour la Lisière c'est l'accueil :

- D'une quinzaine de compagnies et d'artistes dont Le Théâtre du Rugissant qui tourne dans les plus grands festivals de rue
- d'un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs qui a participé à une répétition avec une compagnie de Marionnettes,
- d'une séance de travail avec la cie 100 issues pour des Bruyérois,
- d'une rencontre entre une classe et le cirque des Frères Kazamaroff et leur yourte bruyéroise,
- des rencontres/spectacles avec la famille Burattini,
- de la nuit de la Lecture le 2 juillet. La Lisière se pose comme le berceau de la journée Nationale de la lecture à haute voix « Mots dits Mots Lus »,
- de l'ouverture de saison avec les Goulus,
- du repas des anciens,
- de Patrice de Bénédetti pour la commémoration du 11 novembre,
- de l'inauguration du festival de Jour // de Nuit.

La Lisière s'est associée avec 2 autres lieux de fabrique : le Centre National des Arts de la Rue « Le Moulin Fondu » à Garges-les-Gonesse et avec « ART'R » à Paris.

En 2017 nous accueillerons la compagnie internationale « Ilutopie » pour la préparation de leur prochain spectacle qui se produira à Dubaï, Tokyo et Rio de Janeiro, Murielle Bechame qui préparera son prochain spectacle produit par le théâtre d'Ariane Mnouchkine et du Théâtre du Soleil à la Cartoucherie de Vincennes.

La culture est en train de se poser dans notre campagne, l'agriculture bio dans nos villes. Comme quoi les choses peuvent changer... **”**

Thierry Rouyer



ATELIERS DE NOËL

Organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) le 14 décembre en présence du Père Noël, des membres du CCAS et de l'équipe de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).



ATELIERS CHOCOLAT

Organisés par le CCAS le 23 novembre à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPA).



GALETTE DES ANCIENS

Organisée par le CCAS le 28 janvier, avec l'aide des jeunes de la bourse au permis, Arthur, Camille, Clément et Xavier.

COUPE DE FRANCE FÉMININE DE FOOTBALL

Félicitations à l'équipe de l'AS Bruyères Foot, arrivée jusqu'au 1^{er} Tour Fédéral de la Coupe de France Féminine en présence de Marie Terroni, présidente du FC Juvisy et Cyril Gameiro, président de l'AS Bruyères Foot.



De nouveaux visages à votre service

Mehdi BAKIR

16 ans

Stagiaire à l'accueil de la mairie



« Je suis actuellement en 1^{ère} année de Baccalauréat Professionnel Accueil (relation clients et usagers) au lycée Paul Belmondo à Arpajon. J'avais un stage à effectuer du 3 au 27 janvier mais je ne trouvais pas d'entreprise. Je suis finalement venu à la mairie pour postuler et j'ai été engagé à partir du 12 janvier ainsi qu'une

semaine pendant les vacances de février et une seconde durant les vacances d'avril pour rattraper mon retard. Ce que j'aime à l'accueil, c'est le contact avec les usagers. Par la suite j'aimerais plutôt m'orienter dans le commerce ou l'hôtellerie.

Par ailleurs, j'aimerais participer au dispositif « Je passe mon BAFA » organisé par la commune afin de pouvoir travailler avec les enfants en accueil collectif de mineurs pendant les vacances scolaires. »

Parfait KABUYA

23 ans

Agent des services techniques

« J'ai d'abord passé un CAP Électricité à Lyon. Je suis ensuite monté sur Paris et avec l'aide de la mission locale, je me suis inscrit dans le centre de formation pour adulte (AFPA) pour passer un CAP peintre en bâtiment, que j'ai obtenu. J'ai ensuite commencé à chercher du travail. La mission locale m'a aidé

mais je ne trouvais que des emplois en intérim, ce qui ne me convenait pas. L'année dernière, elle m'a proposé un travail en « emploi d'avenir » de 3 ans à la mairie de Bruyères-le-Châtel, que j'ai de suite accepté. J'aime travailler dans une équipe comme les services techniques, le travail est varié et c'est un emploi stable, à l'inverse de l'intérim.

C'est une nouvelle vie pour moi, ce travail va m'aider à me construire et à avancer. »



Et du côté de l'Accueil Collectif de Mineurs* (ACM), qui fait quoi ?



Natacha LEFEBVRE,

Coordinatrice du pôle éducatif, jeunesse

Participe à la définition des orientations éducatives et pédagogiques

Assiste et conseille les élus

Assure le lien entre les écoles, l'ACM, la mairie et les familles

Philippe RICHARD,

Directeur de l'ACM

Développe la pédagogie du centre

Encadre et gère l'équipe d'animation

Organise les projets d'animations (NAP, Séjour, Projets d'activités...)

Assure le suivi des inscriptions, dossiers, réservations, annulations...

Assure le lien entre les familles, écoles et enfants

Sylvie DELOUTRE,

Directrice Adjointe

Assiste le directeur dans ses fonctions

Assure la direction en l'absence du directeur

Assure le suivi des inscriptions, dossiers, réservations, annulations...

Met en place des temps d'animations avec les enfants

*L'ACM est la nouvelle dénomination de l'accueil de Loisirs.

Centre village



Les travaux de construction du centre-village ont débuté en décembre.

Pour rappel, la première phase consiste en la construction de trois bâtiments :

- un bâtiment comprenant 940 m² de surface commerciale et 29 logements sociaux,
- deux autres de 12 logements chacun, destinés à l'accession à la propriété.

ACCÈS AUX BÂTIMENTS

Les accès aux écoles ont été modifiés. Plusieurs solutions ont été étudiées, la mieux sécurisée a été retenue et validée lors de l'ouverture du chantier :

- l'école élémentaire, l'ACM élémentaire et l'école de musique sont accessibles par l'accès (A) créé sur le cheminement derrière l'école maternelle,



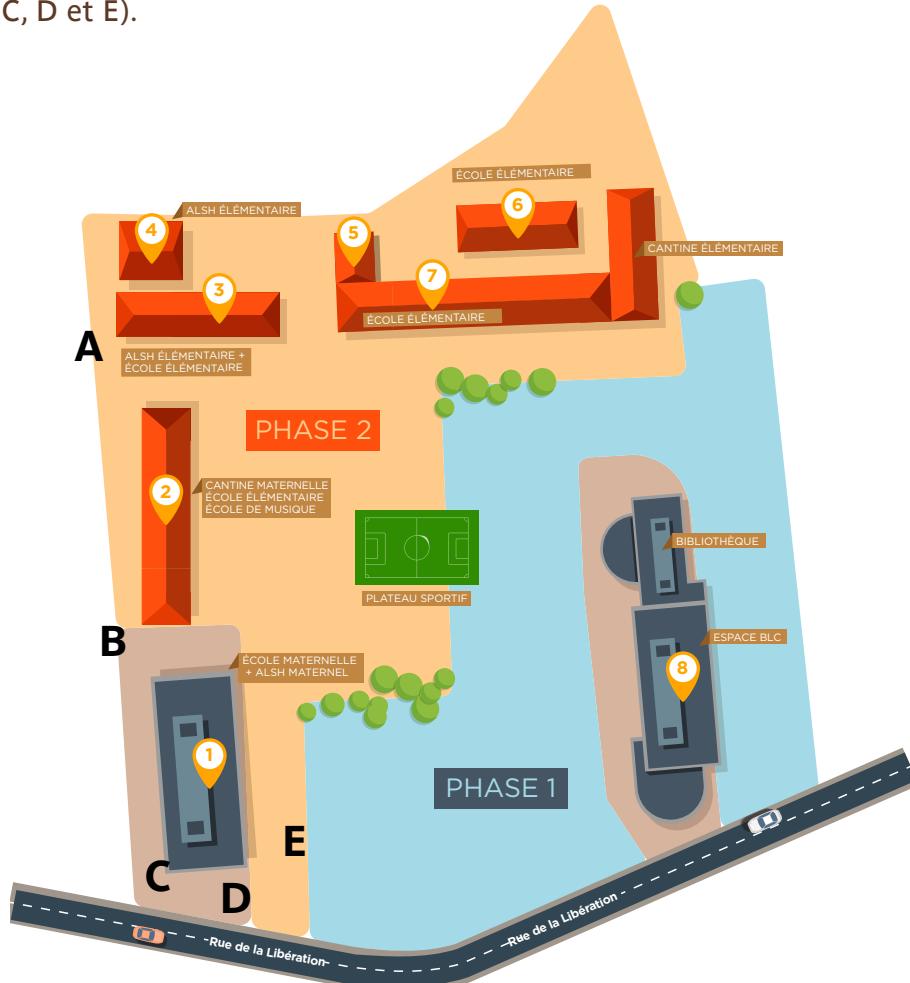
- l'accès à l'ACM maternel se fait par le portillon existant situé sur le cheminement derrière l'école maternelle (B),
- les trois accès à l'école maternelle ne sont pas modifiés (C, D et E).

ARRÊT DE BUS

En concertation avec Coeur d'Essonnes Agglomération, la gendarmerie et la société de transport Ormont, l'arrêt de bus du centre-village a été supprimé le temps des travaux. Un nouvel arrêt a été aménagé au début de la rue de la Libération, face à la résidence Morionville.

CIRCULATION DIFFICILE

Afin de réduire la vitesse et de sécuriser la circulation rue de la Libération, une zone 15 a été mise en place pendant la durée des travaux.



Pôle éducatif où en est-on ?



Avancement des travaux :

- Clos couvert réalisé à 100 %.
- Cloisons, doublage, isolation intérieure : 41 %
- Carrelage : 25%
- Plomberie sanitaire : 67 %
- Électricité : 37 %
- Voirie réseaux divers : 43 %

La passerelle extérieure sera posée courant mars.

Bilan des dépenses :

Fin janvier : 6 017 577.97 € TTC (sur 9 459 990.68 € TTC).

Réaménagement paysager

Dans le cadre de la campagne de traitement des chenilles processionnaires, la municipalité et le Département de l'Essonne ont procédé conjointement à un diagnostic des arbres sur le territoire.

Sur le rond-point de la RD 82 direction la gare de Breuillet/Bruyères :

Au mois d'août, le Département a constaté une forte attaque de chenilles urticantes générant une détérioration des pins. En décembre, des chênes ont été replantés, des abattages et des tailles ont été effectués afin de mettre en valeur l'ancien aménagement et permettre le développement des arbres en place.

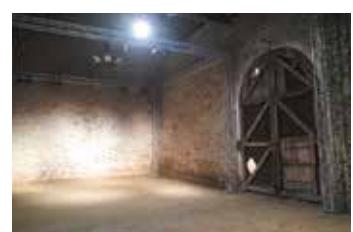


Château de Bruyères



Réfection du sol à la Lisière : 24 060 €
Cheminement piéton : 11 016 €
Equipement scénique : 29 981 €
Subvention du Conseil régional d'Ile-de-France : 39 680 €

île de France



Modification du régime prioritaire rue Tatin

Afin de réduire la vitesse et de respecter la « zone de rencontre » (priorité aux piétons et vélos), le régime prioritaire a été modifié. Un panneau stop a été installé à l'intersection rue Tatin et rue de Trévoix.



Réfection des trottoirs rue des Vignes

Intervention de l'entreprise rue des Vignes et chemin des Vignes, dans le cadre de la remise en état des abords de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées.



Lutte contre les constructions sans autorisation

Afin de lutter contre le phénomène des constructions illégales dans le département de l'Essonne, une « charte de mobilisation et de coordination », initiée par la Préfecture de l'Essonne a été signée le 6 décembre 2016 avec de très nombreux partenaires (Préfecture, Tribunal de grande instance, Conseil Départemental...). Les constructions illégales peuvent être de nature très diverses : de la simple cabane à la maison d'habitation en passant par le mobil-home, la caravane, le chalet, etc. Leur illégalité est caractérisée par l'absence d'autorisation et une contradiction évidente avec les règles d'urbanisme.

Les enjeux de la lutte contre ces dernières sont multiples :

- respect de la loi et de la réglementation locale: PLU, arrêtés municipaux...
- hygiène et salubrité : absence de raccordement aux réseaux,



- protection des populations : risques d'inondations et d'incendies,
- environnementaux : dégradations des espaces naturels, pollution des sites, dévalorisation du cadre de vie,
- financiers : non perception des taxes, coût induit par la collecte des ordures ménagères.

Confrontée à des infractions aux codes de l'urbanisme et de l'environnement, notre commune a adhéré à cette charte le 25 janvier dernier afin de faire respecter la réglementation et ainsi lutter contre ce phénomène.

Paysages de Bruyères...

Créateur de votre bien-être vert

Paysages de Bruyères vous propose des prestations de jardinage et services à la personne, vous faisant bénéficier ainsi d'un abattement fiscal de 50% sur tous les travaux d'entretien. Le tout en total respect des saisons et du cycle végétatif des plantes. De la conception à la réalisation, cette société maîtrise l'ensemble des tâches nécessaires à vos aménagements extérieurs : aménagements paysagers, terrassements, VRD, clôtures, allées, terrasses, bassins, maçonnerie paysagères...



Sébastien Bekaert,
Paysages de Bruyères EURL,
contact@paysagesdebruyeres.fr
Mobile : 06 50 66 43 14
www.paysagesdebruyeres.fr



Préservons le patrimoine communal

Après la restauration des œuvres « Sainte Elisabeth de Hongrie », « Le Mariage de Sainte Catherine d'Alexandrie » et « L'annonce du Martyre de Sainte Catherine d'Alexandrie » avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France - Ministère de la Culture et de la Communication, l'appel aux dons continue pour les travaux de la charpente, de la toiture et du porche de l'église en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

CAMPAGNE DE TRAITEMENT DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

RAPPEL :

Les mois de mars et avril correspondent au stade où les chenilles quittent leurs nids sous forme de procession pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres de profondeur.

Là elles s'y transformeront en chrysalide, puis en papillons adultes qui émergeront au début de l'été suivant.

Si vous constatez une procession, ne pas s'en approcher, ces chenilles provoquent des réactions allergiques.

Que faire pour s'en débarrasser ?

À l'aide d'un piège (l'écopiège) ou encore, en procédant à l'échenillage (couper le bout des branches infectées). Ces techniques étant particulièrement délicates à mettre en œuvre, nous vous invitons à contacter pour de plus amples renseignements ou conseils, des professionnels de ce type d'interventions.

Pour avoir des coordonnées d'entreprises : <http://chenilles-processionnaires.fr/>.

Pour plus d'information :
www.ars.iledefrance.sante.fr

Bilan financier de la restauration du mobilier et des tableaux :

Dépenses : 55 376.42 €.

Recettes :

- Soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France : 8 001 €,
- Fondation du Patrimoine : 6 000 €
- Dons : 7 690.35 €,
- soit un total de 21 691.35 €.**

: dossier 9

L'action sociale à Bruyères-le-Châtel

Le Centre Communal d'Action Sociale, c'est quoi ?



Membres élus :
Thierry Rouyer
(Président)
Jeannine Gatin
(Vice-présidente)



Membres extérieurs :
Nicole Bouvard



**Willy
Deshayes**



**Laurent
Fourmond**



**Huguette
Girard**



**Laurence
Gaudefroy**



**Nathalie
Ligneul**



Carole Masson



**Annie-France
Normand**



Amelia Pereira



Annie Rannou



**Sylvie Ramia-
Ramanana**



**Noëlle
Sutter**



**Lucile
Tisserand**

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives directement orientées vers les populations concernées (personnes en situation de handicap, personnes âgées, familles).

Les actions du CCAS de Bruyères :

Les personnes en situation de handicap

• « **Créer du lien** »

Séjour ANCV, colis de Noël, sorties, visites à domicile

• « **Les aides** »

- Dossier de prise en charge pour le maintien à domicile (aide-ménagère, auxiliaire de vie)
- Aide administrative pour les dossiers MDPH (demande d'Allocation Adulte Handicapé)

- Aide administrative pour les dossiers de tutelle/curatelle/mandat de protection future
- Aide financière pour l'achat de matériel lié au handicap
- Renseignements divers (séjours pour les enfants, associations)

• « **Les partenariats** »

Maintien à domicile : Association des aides ménagères de Saint-Chéron, AGDVO (auxiliaire de vie), téléassistance VITARIS





Les personnes âgées

• « Crée du lien »

Galette, repas annuel, séances de cinéma, semaine bleue, ateliers de prévention « mémoire, équilibre, conduite automobile », conférences, séjour ANCV, séjour à l'étranger, café des séniors, colis de Noël.

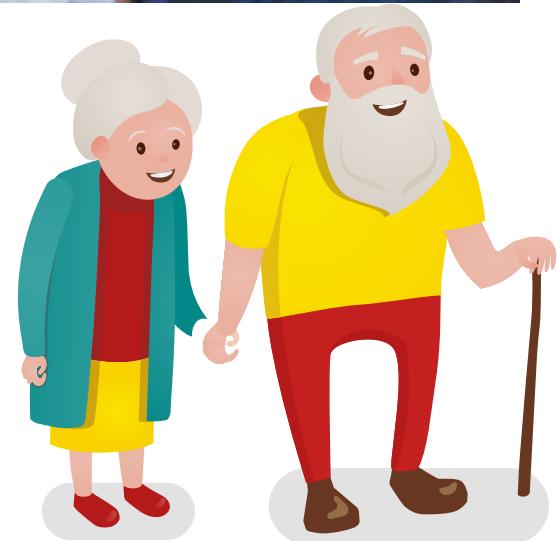
• « Les aides »

- Chèque taxi, pass nigo améthyste : se déplacer sur les zones 1-5 ou 3-5
- Adaptation du logement (fauteuil monte escalier, salle de bains) : aides de l'ANAH et SOLIHA
- Plan canicule, tranquillité séniors
- APA, dossier de placement en établissement
- Dossier de tutelle/curatelle
- Renseignements divers (EHPAD, EHPA, dossier retraite)

• « Les partenariats »

- EHPA « le Clos Baret » : café des séniors, déjeuners, ateliers culinaires

- Maintien à domicile : Association des aides ménagères de Saint-Chéron, AGDVO Arpajon pour les auxiliaires de vie et les infirmières, « qualirepas » et « saveurs et vie » pour le portage des repas et Vitaris pour la téléassistance
- CCAS de Breuillet : séjours, sorties, conférences...
- CLIC Orgessonne





Les familles

- « **Créer du lien intergénérationnel** »
- Sorties et séjours intergénérationnels (Londres, Futuroscope, Puy du Fou, Center Parcs...)
- Séances de cinéma (Le grimoire d'Arkandias, l'ours montagne...)

- Atelier ou spectacle avec l'Accueil Collectif de Mineurs (masterchef, ateliers de Noël, loto...)
- « **Les aides** »
 - Rentrée scolaire (sacs de fournitures scolaires...)
 - Coupons associatifs

- Séjours scolaires, impayés cantine
- Aide à l'énergie
- Bon alimentaire, paniers légumes
- Travaux d'économie d'énergie : SOLIHA

Appel à bénévoles

Vous souhaitez participer à l'action sociale de la commune, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du CCAS



- « **Les partenariats** »
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie : dossier d'Aide à la Complémentaire Santé et de Couverture Maladie Universelle
- EDF solidarité : aide au paiement des factures
- Épicerie sociale de Limours : aide alimentaire d'urgence
- Demain 1 job, mission locale
- Restos du cœur
- Élections de domicile : sans domicile fixe, le CCAS vous domicilie et vous permet d'avoir une boîte aux lettres
- Défibrillateurs : initiation aux premiers secours

Contacts :

- Secrétariat du CCAS et du service logement
Madame LIMBERGERE
Permanence sans rendez-vous le lundi après-midi de 14h à 17h
Sur rendez-vous les autres jours : 01 64 90 88 99.
- Assistante sociale
Madame DELAIRE
Permanence en mairie deux mardis après-midi par mois sur rendez-vous : 01 69 17 14 40

Point financier (prévisions 2017) :

Dépenses :

Anciens :	23 500 € (57%)
Intergé/familles :	9 160 € (22%)
Aides/solidarité :	8 780 € (21%)

Recettes :

Le CCAS perçoit une subvention de la commune de **30 000 €**, des dons et les participations aux diverses manifestations.

12 : solidarité

Mardi 4 avril • 14h

EHPA « le Clos Baret »

Décoration des œufs de Pâques

Avec les enfants de l'Accueil Collectif de Mineurs

Entrée gratuite - réservé aux plus de 60 ans

Sur inscription



Mardi 25 avril • 14h30

EHPA « le Clos Baret »

Thé dansant

Tarif : 8 € - réservé aux plus de 60 ans

Sur inscription auprès de Mme ALVES

06.80.44.61.07 / 01.69.95.43.90

Mercredi 10 mai • 14h

Espace BLC

Après-midi cinéma

« Les suffragettes »

Public adulte - Entrée gratuite

Sur inscription

Jeudi 11 mai • 17h30

Salle des anciens

Atelier « bien gérer son budget »

Public adulte - Entrée gratuite

Sur inscription

Jeudi 18 mai • 11h

Repas des anciens

Rendez-vous avec un chef étoilé...

Apéritif à l'EBLC à 11h. Départ 12h pour le restaurant « le bouche à oreille » à Bouterville.

Chèque de caution de 45 € (restitué après le repas)

Réservé aux plus de 60 ans

Sur inscription - Covoiturage au départ de la place René-Petit (parking de la Poste)



Samedi 1^{er} juillet

Journée à Center Parcs « Les Bois Francs »

Venez profiter d'une journée en famille à « l'aqua mundo », une bulle transparente abritant piscine à vagues, toboggans, jeux d'eau, jacuzzi, rivière artificielle, etc., dans un décor tropical.

Une priorité sera donnée aux familles bénéficiant d'un quotient familial en T1 / T2.

Inscription et renseignement auprès du CCAS avant le 31 mars (attention : 50 places disponibles).

Tarifs (transport compris)

Base 50 personnes	Code tarif	Adultes	Enfants	< 4 ans
T1	0-600	13,96 €	11,96 €	5,76 €
T2	601-1000	20,94 €	17,94 €	8,64 €
T3	>1001	27,92 €	23,92 €	11,52 €
T4	EXTE-RIEURS	34,90 €	29,90 €	14,40 €

ERRATUM

La mémoire de nos aînés. Dans notre article du précédent journal municipal n°60, trois noms d'enfants ont été mal orthographiés : Pierrette LEJEUNE, Huguette BOUSSUGE et Jeannine BERSON.



Pour tout renseignement : secrétariat du CCAS au 01 64 90 88 99

18^e salon du livre de jeunesse : Lire aux éclats

6 AU 12 MARS 2017

Espace Olympe de Gouges - Saint-Germain-lès-Arpajon

Entrée gratuite. <http://www.sljeunesse.fr/>

Pour sa 18^e édition, le salon du livre met à l'honneur le travail d'Emily Gravett, auteure et illustratrice anglaise.

La bibliothèque recevra l'illustratrice Clémence Pollet avec une classe de l'école maternelle, le vendredi 10 mars.

Durant cette semaine, l'école élémentaire accueillera Rachel Corenblit, Mymi Doinet, Ingrid Godon et Michel Piquemal. Vous pourrez retrouver tous les auteurs invités, et faire dédicacer leurs livres, durant le week-end sur le salon.



AGENDA CULTUREL DU MOIS DE MARS

La commission culture vous propose :

Yo Gee Ti (Danse)



VENDREDI 17 MARS – 20H30

ESPACE MARCEL CARNÉ
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Tarif: 18.50 €

Mourad Merzouki invente une gestuelle singulière, à la croisée de la danse hip hop et de la danse contemporaine. La musique classique mêlée aux sonorités orientales, emportent les corps dans une énergie folle.

American Stories (Musique)

Berstein, Barber, Copland : Le rêve américain en musique

Orchestre national d'Île-de-France

DIMANCHE 26 MARS – 16H30

GRANDE SALLE PIERRE BOULEZ
PHILHARMONIE – PARIS

Départ place René-Petit à 14h30.

Tarif: 27 €

Si l'on voulait faire le portrait musical de l'Amérique, on proposerait ce concert : un best of des grandes pages qui montre comment la vitalité des musiques orchestrales se nourrit de la danse, du spectacle, de la comédie musicale et du chant.



Artie's en chantant (Musique)



Tarif: 14 €

Ce spectacle remplace « Didier Squiban Trio » prévu le 21 février.

Le programme du concert mêle airs italiens et airs français, bel canto, airs de Verdi et Puccini, et airs des grandes héroïnes françaises des opéras de Gounod, Massenet, Bizet...

Renseignements et réservations au
01 60 83 91 68 ou
biblioculture@bruyereslechatel.fr
Permanence billetterie le jeudi
de 16h à 19h en mairie.

Vous pouvez suivre toute
l'actualité de la Lisière passée,
en cours et à venir sur le blog dédié :
lalisiere91.blogspot.fr



i4 : enfance et jeunesse

« PORTAIL FAMILLES »

Vers la modernisation et simplification de vos démarches

Un nouveau moyen d'inscription aux différents services communaux est en cours d'élaboration : le « Portail Familles ». Cela s'inscrit dans la volonté municipale de modernisation des services et de l'adaptation aux nouvelles technologies.

Le principe essentiel de ce portail est d'accéder à un espace personnalisé où en quelques clics, vous pourrez réaliser les opérations suivantes :

- Incrire ou modifier l'inscription de votre

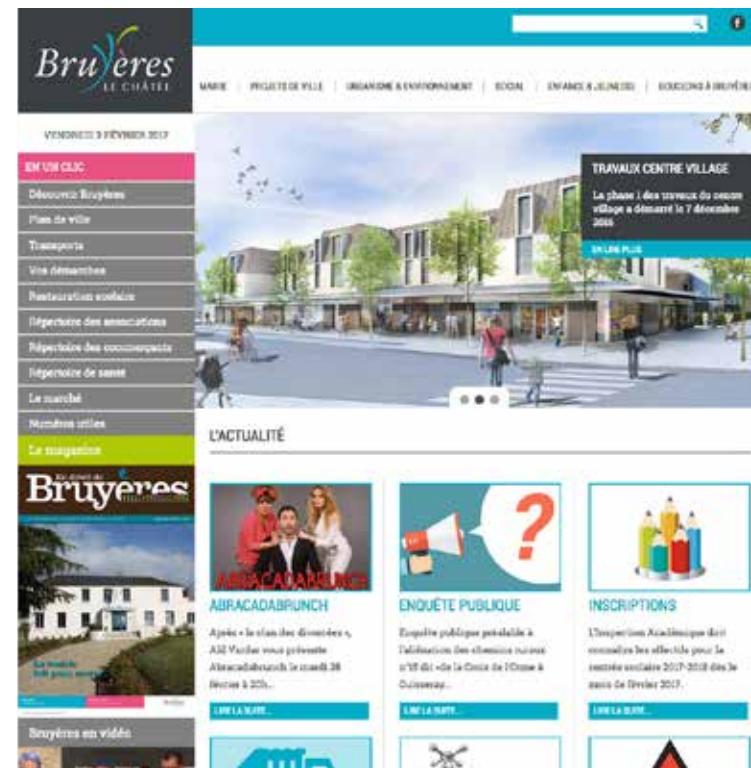
enfant à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires et ACM,

- Consulter et télécharger vos factures,
- Payer en ligne.

Comment faire ?

Chaque famille recevra ces codes personnels par courrier en fin d'année scolaire.

Il suffira ensuite de se rendre sur le portail famille via notre site internet : www.ville-bruyereslechatel.fr pour valider votre inscription.



L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Petits chefs en cuisine

Cette année, le séjour de l'Accueil Collectif de Mineurs se déroulera à Saint-Chéron, du 10 au 13 juillet 2017.

20 enfants pourront ainsi s'initier à l'apprentissage de la cuisine et inviter leurs parents à une dégustation durant le séjour.

La réunion d'inscription sera organisée le samedi 20 mai de 10h à 12h salle des Anciens.

GARDERIE DU MATIN : HORAIRE D'ARRIVÉE

Lors de la commission scolaire du 9 janvier 2017 il a été proposé d'annuler l'obligation faite aux parents de déposer les enfants tous les ¼ d'heure le matin

Cette modification, validée lors du Conseil municipal du 25 janvier, vise à apporter plus de souplesse aux familles.

La reprise des enfants toutes les ½ heures le soir est maintenue.

« Bourse au permis » : 128 bénéficiaires depuis 2010

Depuis 2010, 128 jeunes ont participé avec beaucoup de motivation à ce dispositif. Ils sont intervenus dans différents services municipaux : administratif, technique, accueil collectif de mineurs, école maternelle et élémentaire, lors des cérémonies ou actions d'associations caritatives.

L'adhésion au dispositif évolue. Désormais, vous devrez déposer lettre de motivation et un CV à l'accueil de la mairie, à l'attention de Monsieur le Maire. Vous serez ensuite contacté par le service jeunesse.

Pour tout renseignement :
Service jeunesse au 01 64 90 90 81



4L Trophy

En partenariat avec les associations « 4Elans Pour L'Ent'Raid », « Enfants du Désert » et la « Croix Rouge », Manon MUNIER (jeune étudiante bruyéroise) et Aurore GUILLAUME, toutes les deux étudiantes en chimie à Compiègne ont participé à la 20^e édition du 4L Trophy, (Equipe 181), du 16 au 26 février 2017. Ce raid humanitaire a permis de distribuer des denrées alimentaires, du matériel et des fournitures aux enfants les plus démunis du Maroc dans une démarche éco-citoyenne. L'argent récolté permettra d'aider à la construction et à l'équipement d'écoles. Sur proposition de la commission Vie associative, animation et communication, ce projet a été soutenu financièrement par le Conseil municipal à hauteur de 300 €.



**FACULTÉ
DES
MÉTIERS DE
L'ESSONNE**

**Journées
portes-ouvertes
À Bondoufle,
Evry et Massy**
**Du 22 au 25 mars
de 9h à 17h**
**Les samedi
20 mai
et 1^{er} juillet
de 9h à 12h**
www.essonne-fac-metiers.fr/

Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-bruyereslechatel.fr

Conseil municipal du 7 décembre 2016

- Dépôt d'une Déclaration Préalable afin de refaire la toiture du bâtiment de la Salle des Anciens
- Dépôt d'une Déclaration Préalable afin de couper des arbres en mauvais état et/ou dangereux au Château
- Avis favorable sur le dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau de la ZAC de la Croix de l'Orme
- Désaffection des chemins ruraux n°15 et 16 de la ZAC Croix de l'Orme
- Avis sur le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) des cours d'eau de l'Orge et de la Sallemouille
- Demande de subventions pour les travaux de réhabilitation de l'Eglise Saint-Didier
- Désignation de représentant pour les commissions Gestion des travaux et

- développement économique, Gestion intercommunale et culture, Scolaire, enfance et jeunesse, Finances et au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
- Election d'un délégué suppléant au Syndicat de l'Orge

Conseil municipal du 25 janvier 2017

- Refus de transfert du Plan Local d'Urbanisme en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Engagement de la commune dans la charte de mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les constructions illégales
- Désaffection d'une classe située à l'étage de l'école maternelle pour accueillir les jeunes, âgés de 11 à 15 ans, sur le temps de loisirs

- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le Groupe scolaire
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire – Tableaux Numériques Interactifs Pôle éducatif
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la sécurisation de bâtiments publics
- Vote de la subvention au CCAS de 30 000 €
- Versement d'une subvention à l'association « 4 Elans Pour L'Ent'Raid »
- Approbation de l'avenant N°2 au règlement intérieur : Restauration scolaire, garderies périscolaires, NAP et Accueil Collectifs de Mineurs
- Approbation de la convention d'occupation du bâtiment « Les Sources » par l'association « École de musique Emmanuel Chabrier »

Carte Nationale d'identité



■ A compter du 28 février 2017, les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) seront désormais traitées dans des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du département équipée d'un dispositif de recueil et non plus dans sa commune de résidence.

La carte des 27 mairies sur www.essonne.gouv.fr

: carnet

NAISSANCES

- 05/09/16 MARCIGNY Ayden
15/09/16 MASSIEUX Sevan
17/09/16 MEUNIER Louna
07/10/16 MOREAU DUARTE Noé
07/11/16 LE NY Astrid
21/11/16 BASNEL Kélysta
22/11/16 SOARES DA SILVA Sheunn
28/11/16 MIEL JOLY Zoé
23/12/16 GHAFARI Sacha
27/12/16 DESCLAUX Hugo
10/01/17 DOMINGOS Lana
10/01/17 VARLET Elyna
11/01/17 SCHMITT Camille
03/02/17 SOLER Augustin

MARIAGES

- 17/09/16 KWIATOSZYNKI Jean-Paul et BONNIER Nathalie
17/09/16 RAPY Gérard et FURIANI Patricia
15/10/16 COLPIN Yann et RODRIGUES DO PRADO Elisangela
22/10/16 BALLIÉ Denis et LAGRAVE Nicole
29/10/16 DUMESNIL Eric et ANDRIEUX Nathalie

DÉCÈS

- 17/11/16 LANGLET Louis
28/11/16 DUVIVIER Emile
14/01/17 FRANÇOIS Mireille divorcée GIRARD
06/02/17 AFILALÈS Hocine
16/02/17 RATIER Adrienne veuve DOMART

DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS

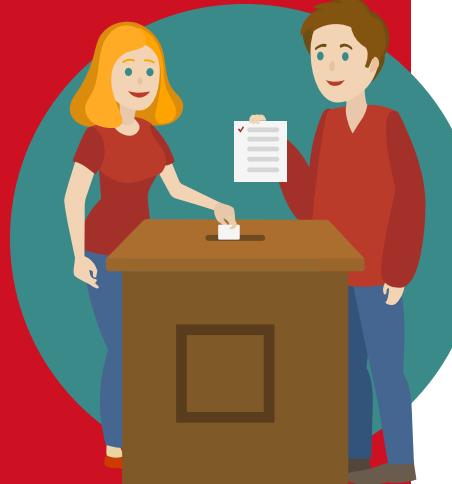
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES:

- 1^{er} tour: 23 avril 2017
2^e tour: 7 mai 2017

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES:

- 1^{er} tour: 11 juin 2017
2^e tour: 18 juin 2017

Si vous souhaitez tenir un bureau de vote ou participer aux opérations de dépouillement, n'hésitez pas à vous rapprocher du service élections au **01 64 90 88 99**.



17 : associations

Association Forme et Bien-Etre



Nouvelle venue dans le paysage associatif de la commune, l'association Forme et Bien-Etre propose de la Marche Nordique pour les adultes les lundis soir et les jeudis matin ainsi que du multisport pour les enfants de 4 à 12 ans les mercredis après-midi (les inscriptions sont possibles en cours d'année).

L'association en partenariat avec la crèche « Les P'tites Canailles » et l'EHPA « Le Clos Baret » a mis en place des séances de Baby-Gym, de Gym-Senior ainsi qu'un cours intergénérationnel Baby-Senior (voir photo). Cette initiative a été

remarquée au niveau national par la fédération ainsi que par le Conseil départemental de l'Essonne.

En lien avec les « Olympiades des enfants de BLC » (samedi 24 juin au Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand), un cycle de sensibilisation au handisport auprès des élèves de l'école primaire est en cours.

Contact association :
association.fbe@gmail.com
Arnault ANQUETIN :
06 33 74 85 75

Culture sans Frontières

L'Association Culture Sans Frontières vous invite à la 7^e édition du Festival des Arts Africains qui aura lieu le samedi 25 mars à partir de 13H30.

L'après-midi, laissez-vous envoûter par les contes africains, le balafon et les démonstrations de danses.

Vous pourrez aussi participer aux nombreux ateliers (initiation à la percussion, tresses, confection de bracelets, maquillage), découvrir la fabrication d'instruments à percussion, participer au concours de dessin.

La soirée s'annonce très chaleureuse et dynamique avec le groupe TIO PERCUSSION à 21h, sans oublier le défilé de mode Dipi.Dép de tissus ethniques en mode réversible. Venez nombreux !

Entrée libre.

Gastronomie africaine toute l'après-midi.

Plat africain le soir (7€ adulte, 5€ enfant) sur réservation. Contactez l'association au 07 83 95 34 71.



NRNT ! Qui sommes-nous ?

Notre association est connue pour l'organisation pluriannuelle de conférences ou films dans Bruyères-le-Châtel. Mais comme son nom l'indique, nous sommes depuis 15 ans une association qui informe de la politique municipale et se propose de mieux faire connaître les besoins de nos concitoyens. Quelle est notre histoire ? Lors des élections municipales de mars 2001, des bruyérois ne se reconnaissant pas dans les candidats et voulant affirmer leur sensibilité de gauche, se présentent dans un « manifeste » distribué le 25 janvier 2001 sous le nom de Collectif NRNT !

Leur objectif est d'exprimer cette sensibilité de gauche par rapport à la conduite des affaires municipales. **Ainsi l'association constituée se présente indépendante de tous partis politiques.**

L'association informe et s'est exprimée sur bien des sujets notamment sur le soutien critique au PLU programmé par l'équipe municipale « donnons des couleurs à Bruyères », et les projets novateurs qui y sont contenus. Elle s'est exprimée sur la sécurité et l'entretien de la ville, la nécessaire construction de logements sociaux pour les bruyérois, etc. Elle s'est mobilisée pour la sauvegarde du bureau de poste de Bruyères et la participation à la votation citoyenne des usagers de la poste. Elle a organisé la bataille pour s'opposer à la construction d'une « Cité de Marie » dans le domaine d'Arny, projet des nouveaux propriétaires du domaine, le mouvement à pratiques sectaires de « Focolare ».

Elle a agi depuis 2011 sur la (les) questions des transports à Bruyères maintenant en partie, mais en partie seulement pris en compte par le STIF. Elle organise depuis 2008 une série de conférences débats sur les thèmes sociétaux comme l'économie équitable, les énergies de demain, l'histoire de l'argent des banques et de la dette publique, la Révolution Informationnelle, le travail aujourd'hui et demain, la gestion citoyenne de l'eau, la casse du code du travail etc. Et aussi la projection du film « Les jours heureux » (programme du Conseil national de la Résistance), une conférence avec projections de documentaires sur le monde de 1936. Suite à ces conférences, une mobilisation a permis la création d'une **AMAP à Bruyères** et la création d'un cours pratique d'informatique avec l'association créée **l'ASIGOS**.

: AGENDA ASSOCIATIF

COMITÉ DES FÊTES

Bineau
Samedi 18 mars
Espace BLC

Salon de l'artisanat et de la gastronomie
Les 8 et 9 avril
Château de Bruyères

Saint Didier et Ronde des As
Les 10 et 11 juin
Parc du Château

MAJORITÉ MUNICIPALE :

« DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

La médiocrité semble une fatalité chez nos amis de l'opposition municipale. Les faits divers, souvent inventés au mieux rêvés sont leurs centres d'intérêt. Toujours beaucoup d'allégations mais aucune proposition, on reconnaît bien là une opposition.

Une opposition emmenée par un élu qui n'habite pas le village, qui ne paye pas d'impôts en son nom propre, qui n'a donc aucune légitimité à être élu sur la commune. Une démission serait un respect pour les administrés.

De nombreux Bruyérois nous ont fait part d'une nouvelle déchetterie le long du chemin de la Poussinerie. Lors du Conseil municipal du 25/01/2017, nous avons adopté à l'unanimité une charte contre les installations illicites. Une charte qui s'appliquera aussi aux

élus, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition.

Nous proposerons cette année, encore, une nouvelle baisse de la taxe d'habitation de 2%. Notre expérience de gestionnaire depuis 2003 nous permet d'engager de belles perspectives pour notre village. Pas pour l'avenir de quelques privilégiés mais pour un avenir collectif.

L'intérêt qui s'est manifesté pour les nouvelles constructions de la ZAC de la Croix de l'Orme et du centre village démontre que l'attractivité bruyéroise est réelle. Les nouveaux équipements municipaux et surtout le pôle éducatif sont de formidables accroches pour les jeunes en première acquisition.

C'est aussi pour cela qu'il est impor-

tant de créer de l'emploi de proximité. Si l'emploi se développe à proximité de l'habitat, la création de nouveaux transports ne sera plus une obligation, des économies seront générées sur les déplacements et une meilleure qualité de vie sera possible avec une planète plus verte et moins de stress.

Faire de la politique, c'est avant tout penser aux autres. Ce n'est pas le cas de « Bruyères-le-Châtel ensemble » que certains ont baptisé « Bruyères pour ma pomme » sans doute en relation avec la personne élue qui a souhaité tuer le commerce de proximité.

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

Centre-ville

Les travaux du centre-ville ont enfin commencé pour une longue période de 18 mois.

Nous l'évoquions, plusieurs problèmes sont bien présents : accès aux secours et évacuation des enfants, accès aux parents à mobilité réduite, nuisances sur le quotidien de nos enfants, stationnement saturé, etc...

De nombreux commentaires et pages ont été bloqués sur le site Facebook de la commune, de ce fait, plusieurs parents nous ont contacté via bruyeres-ensemble.fr pour nous faire part de leurs inquiétudes.

Face au manque d'éclairage chemin du Clos, un livreur a risqué de renverser deux enfants qui se rendaient à l'école. Lors des travaux du nouvel accès aux écoles, un poteau est tombé sur la voiture d'un prestataire qui venait livrer la cantine.

Il aura fallu la colère des parents et la projection d'une pierre du chantier dans le dos d'un enfant pour faire installer un bardage face aux écoles.

Les travaux auraient dû commencer après la livraison du nouveau complexe scolaire.

Urbaniser notre cœur de village, certes, mais pas au détriment de notre sécurité.

ZAC Croix de l'Orme

Comment justifier 400 logements ? Pour garder notre indépendance et notre liberté, selon notre Maire...

Construire 400 logements n'a d'autre but que de suivre le plan d'urbanisation du Grand Paris.

Le rattachement à Cœur d'Essonne Agglomération et donc au Grand Paris nous condamne à 100 constructions/ha/an contre 20 constructions/ha/an si nous avions suivi une orientation semi-rurale. Nombre de personnes ont élu domicile à Bruyères pour être à la campagne.

Explosion des ZAC

Croix de l'Orme à Bruyères-le-Châtel (400 logements), Bellevues à Arpajon/Ollainville (1000 logements), Bourguignons à Egly (462 logements) vont engendrer de sérieux problèmes d'urbanisme et de circulation. Nos élus ont-ils anticipé ces futurs désagréments ?

Et les transports en commun ? Les horaires de la navette ne répondent pas aux besoins des usagers pour se rendre à la gare. Ses parkings sont saturés et cela va empirer avec le projet de 66 logements (projetgarebreuillet.free.fr). Les Bruyérois sont obligés de stationner sur les zones bleues générant des verbalisations.

Sport

Nous félicitons nos féminines de l'A.S. Bruyères Foot et leur staff pour leur magnifique performance en coupe de France malgré peu de moyen et une subvention communale refusée.

paysages, parcs et jardins
S.A.S
LECOMTE-LANGÉ



29 Chemin de St-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL Tél. 01 64 90 15 52
Fax 01 60 83 82 38

- créations
- entretien
- élagage
- fournitures pour jardins
- arbres fruitiers et d'ornement

BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Manuel Diogo

06 14 61 24 68

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX

Petites et grandes distances

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



ENERCHAUF
4 allée du Carré – 92230 GENNEVILLIERS
www.enerchauf.fr




- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances technique et financière.





Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19
Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02
★ 01 41 32 43 23



*Assainissement
Aménagement Urbain*

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Tel : 01 69 01 10 44 – Fax : 01 69 80 71 31 – mail : tpe@tpersonne.fr

J'aime !



Actualités, infos, spectacles...
Rejoignez-nous sur la page
f facebook de la ville

Ville de Bruyères-le-Châtel




LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- ✓ Infrastructures routières
- ✓ Production et recyclage de matériaux
- ✓ Réhabilitation de réseaux

AGENCE DOURDAN
28 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN
TÉL : 01 64 59 70 90




**Si vous désirez passer une annonce,
n'hésitez pas à contacter
le service municipal de la communication
au 01 64 90 71 91
ou par mail
à l'adresse
secretariat@bruyereslechatel.fr**

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable
112
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 05 48 48
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales contactez la maison médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde
32 37
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Info IVG Ile-de-France
01 47 00 18 66
Association pour le couple et l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
09 726 750 91
Dépannage gaz GDF
0 800 47 33 33
Urgence Eau Ouest Essonne
06 45 54 34 79
Mairie
01 64 90 07 18



De mars à mai 2017

Du 6 au 12 mars

SALON DU LIVRE DE JEUNESSE

« LIRE AUX ECLATS »

Espace Olympes de Gouges
à St-Germain-lès-Arpajon
Entrée gratuite

Dimanches 23 avril et 7 mai

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Bureaux 1 et 2 : Espace BLC
Bureau 3 : Mairie



Vendredi 17 mars

20h30

YO GEE TI

Espace Marcel Carné
St Michel sur Orge
Tarif: 18.50 €

Dimanche 19 mars

11h45

CÉRÉMONIE

Hommage de la Nation en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Monument aux morts

Mercredi 10 mai – 14h

APRES-MIDI CINEMA

« LES SUFFRAGETTES »

Espace BLC
Public adulte
Entrée gratuite
Sur inscription auprès du CCAS

Jeudi 11 mai – 17h30

ATELIER « BIEN GÉRER SON BUDGET »

Salle des anciens
Public adulte – entrée gratuite
Sur inscription auprès du CCAS

Mercredi 24 mai

FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT

Programmation en cours

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Culture - 01 60 83 91 68 ou biblioculture@bruyereslechatel.fr
CCAS - 01 64 90 88 99 ou limbergere-s@bruyereslechatel.fr